



ASSOCIATION DES RÉSIDENTS DU LAC PAUL

AVIS DE CONVOCATION

Par la présente, vous êtes convoqués à une **ASSEMBLÉE GÉNÉRALE SPÉCIALE** de l'association qui se tiendra **Samedi 21 janvier 2023 à 10 :00 AM** au local du **Mouvement d'Entraide de Bellefeuille au 1020 Jean-Louis, Bureau 301, Bellefeuille** (tourner à gauche aux feux de circulation du Marché Traditions, puis 1^{ère} rue à droite).

Vous recevez avec cet avis l'ordre du jour, le procès-verbal de l'assemblée générale spéciale du 11 septembre 2022, ainsi qu'un formulaire de procuration pour les membres ne pouvant être présents.

Seuls les membres en règle peuvent assister à cette assemblée spéciale mais :

- La cotisation 2022-2023 pourra être payée avant le début de cette assemblée spéciale. Ceux et celles qui veulent payer leur cotisation 2022-2023, prévoyez arriver au moins 15 mn avant l'assemblée afin de ne pas retarder le début de celle-ci ou vous pouvez payer par interac à notre adresse courriel associationresidentslacpaul@gmail.com (la réponse à utiliser est paul).

Rappel des objectifs de l'Association

- Protéger l'environnement du lac Paul, de ses cours d'eaux et de son bassin versant.
- Encourager, appuyer, promouvoir et défendre les intérêts des résidents du lac Paul et faire à cet effet des représentations
- Promouvoir une qualité de vie intéressante pour tous les résidents du lac Paul notamment par l'usage du code d'éthique.
- Sensibiliser les résidents à leurs droits, obligations, responsabilités et les informer de tout projet de développement ou de modification de zonage sous l'angle des impacts environnementaux et de la qualité de vie des résidents.
- D'entretenir, en collaboration avec Premier Lac du Nord, les aires communes.

Diane Bourdages, présidente, Association des résidents du lac Paul